

# La rencontre annuelle des Valdôtains avec leurs compatriotes émigrés: un échange d'amour pour le pays natal, une bouffée d'air pour la langue ancestrale

## Création d' et d'une bi-nati

On se souvient que durant de nombreuses années la «Fête des émigrés» était une journée de retrouvailles réservée aux valdôtains qui avaient quitté leur Vallée pour des raisons de travail et s'étaient établis à l'étranger, en France et en Suisse, notamment. Revenant au Pays pendant les grandes vacances, ils aimaient à se réunir pour des agapes fraternelles et amicales.

Il y a huit ans, les émigrés eux-mêmes demandaient que la fête fût ouverte également à tous les Valdôtains du pays afin qu'une véritable symbiose se crée entre ceux qui étaient partis et ceux qui sont restés.

Il faudrait pouvoir interroger chacun des quelque 1400 participants à la journée de cette année pour connaître leur avis sur cette symbiose.

Est-elle réelle ou factice? Ce qui importe, au fond, c'est que depuis l'adoption de cette formule, les communes valdôtaines s'offrent spontanément pour organiser cette journée. D'année en année l'organisation se perfectionne au point que le lendemain, lors de la «Table ronde de l'émigration», les critiques diminuent jusqu'à disparaître.

### Organisation impeccable

C'est le cas de cette année: la Commune de Montjovet - ralliant toutes les bonnes volontés - a accueilli à Saint-Germain les émigrés valdôtains avec une chaleur et une solidarité émouvantes. Grâce aux capacités de coordination du syndic, M. Trasino, et de son adjoint, M. Nigra, au dévouement du curé, le R.P. Bizzotto, à la «compétence» culinaire de l'ancien conseiller régional Egidio Crétier, épaulé par Ernesto Péaquin, la journée de Montjovet a été une réussite sous

tion régionale et des sociétés d'émigrés valdôtains.

La Rencontre valdôtaine se déroulait, cette année, un peu plus d'un mois après le renouvellement du Conseil régional: c'est ainsi que nous avons constaté avec plaisir une représentation nombreuse des élus locaux. Aux côtés du



Le dépôt de la gerbe aux Monument aux Morts: une cérémonie à laquelle nos émigrés prennent part.

Président Andrione, du sénateur Fosson et du député Dujany, Mme Breuvé, les vice-présidents Dolchi et De Grandis, les conseillers MM. Cout, Fosson, Lanivi, Maquignaz, Millet, Voyat, les Assesseurs Faval, Martin et Rollandin, le président de l'Assemblée, M. Gianni Bondaz. Ce dernier, dans un message adressé aux émigrés valdôtains a évoqué un article de Mgr. Elie Pession dans le journal 'La Vallée d'Aoste' au titre signi-

### La table ronde: débat sur des questions d'intérêt commun

Les représentants des sociétés d'émigrés valdôtains à l'étranger et les membres du Gouvernement régional se sont rencontrés le lundi 8 août dernier, comme d'habitude, pour faire le point sur

les problèmes valdôtains qui tiennent à cœur des émigrés malgré leur éloignement. Notamment la situation économique en Vallée d'Aoste et la reconquête d'investisseurs étrangers a fait l'objet d'une longue discussion. Le président Andrione a exposé les grandes lignes du programme pour l'avenir de la Vallée d'Aoste au lendemain des élections régionales, sans négliger l'action en faveur du bilinguisme. Au sujet de ce dernier point, l'ancien assesseur à l'Instruction publique M. Ille Viglino et son successeur, M. Faval ont parlé des initiatives culturelles francophones, de l'animation théâtrale, du problème des lycées techniques et de l'expérience de l'IPR de Châtillon. M. Rollandin a fait le point sur la progression de l'agrotourisme et des gîtes ruraux. Au cours de la réunion, il a également été question de la loi sur les prêts à la construction ou à la rénovation de maisons d'habitation, des avantages des jumelages de communes valdôtaines et de la Vallée elle-même, des radios et TV locales, de la participation du Val d'Aoste aux salons et foires à l'étranger, de la loi sur la double nationalité.

Les premiers accords entre l'Institut de Langues et Littérature étrangère (section de français) de la Faculté de Lettres de Turin et la Faculté de Lettres de l'Université de la Savoie (Chambéry) remontent à près d'une année et s'insèrent dans le cadre d'une collaboration qui avait été amorcée voilà quelques années et qui s'est traduite par divers séminaires annuels communs, par l'activité du Centre d'études franco-italien, par la collection d'études et recherches, éd. Slatkine.

Les ministères respectifs (Instruction Publique et Affaires étrangères des deux Pays), informés par la voie hiérarchique, ont aussitôt donné leur accord et encouragé l'initiative, l'Italie suggérant toutefois d'étendre l'accord Turin-Chambéry à un accord franco-italien pour la collaboration interuniversitaire, sur la base de l'accord culturel franco-italien de 1949.

Le texte de l'accord a été rédigé lors de deux réunions, l'une à Rome (Ministère des Affaires étrangères), le 27 octobre dernier, l'autre à Paris le 8 février, auxquelles participaient les représentants des Ministères des deux Pays ainsi que des enseignants des deux Universités.

Le texte du projet, approuvé par la France (l'approbation a été confirmée à l'occasion de la récente visite de Mitterrand à Rome), sera signé par le président Pertini lors de son prochain voyage à Paris. Pour l'Italie, en revanche, la ratification parlementaire s'impose.

### M.me Jotti: réaliser au mieux l'Etat des autonomies

«Il est nécessaire que la neuvième législature voit se renforcer et se développer un rapport fructueux entre le Parlement et les Régions - notamment les Régions à Statut Spécial -». C'est ce qu'a affirmé le président de la Chambre, Mme Nilde Iotti, aussitôt après son élection en précisant que cela était indispensable pour pouvoir réaliser au mieux cet Etat des autonomies voulu par la Constitution comme modèle de démocratie, pour le progrès social et économique du Pays.

### Garanties et promesses aux Valdôtains dans le discours-programme de M. Craxi

La ligne politique présentée par le président du Conseil des ministres, M. Craxi, tient compte en grande partie des propositions avancées par les deux parlementaires valdôtains, M. Fosson, Sénateur, et M. Dujany, Député.

Les aspects qui intéressent la Vallée d'Aoste sont:

1) d'une manière générale, la valorisation de la légitime particularité des régions et provinces à Statut spécial qui trouvent leur fondement dans des raisons politiques, ethniques et culturelles profondément ancrées et garanties par la Constitution. C'est dans cette perspective que devront être rapidement résolus ces éternels problèmes du règlement d'application du Statut dont certains points restent encore à adopter...

2) plus précisément, pour ce qui est de la Vallée d'Aoste, au-delà des problèmes institutionnels qui requièrent des solutions immédiates pour l'utilisation des eaux publiques à des fins hydro-électriques, pour la zone franche visée à l'art. 14 du Statut, pour le Parc National du Grand-Paradis et pour le réseau routier international il est d'autres problèmes, tels l'industrie et l'emploi, l'organisation des émissions radiophoniques et télévisées, la collaboration culturelle et universitaire avec la France et la Suisse romande qui méritent une attention particulière et une résolution non moins rapide, ainsi que la requête du Val d'Aoste d'être représenté au Parlement européen.



Le beau site de Saint-Germain offert aux participants des promenades d'intérêt culturel et archéologique.

tous les aspects. Nous les en remercions publiquement au nom de l'Administra-

ficatif «Entre la Vallée d'Aoste et nos émigrés un échange d'amour». De cet article, M. Bondaz a retenu une phrase qui exprime parfaitement les sentiments qu'on éprouve à leur égard: «oui, vraiment ils nous enseignent l'amour du Pays natal, ceux-là mêmes qui ont dû le quitter un jour».

Nous ajouterions que nos émigrés en revenant périodiquement en Vallée d'Aoste nous apportent une bouffée de français, ce français qui s'appauvrit, faute d'une «alimentation» régulière et qui risque de disparaître des habitudes linguistiques des valdôtains.

### NOUVELLES DE LA REGION AUTONOME DE LA VALLE D'AOSTE

N. 15/83 - 1ère quinzaine septembre 1983

Cette page a été rédigée par  
le Bureau de Presse de la  
Présidence du Gouvernement régional  
en collaboration avec  
le Service d'Information  
de la Présidence du Conseil